

255603-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Microwave equipment – Développement et Fourniture d'un amplificateur de puissance pulsée à état solide dans la bande S [2,7-3,4] GHz de 80kW

OJ S 73/2026 15/04/2026

**Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Soláthairtí**

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

R-phost: dga-s2a-toulouse.achats.fct@intradef.gouv.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Comhlacht dlí phoiblí

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Cosaint

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Développement et Fourniture d'un amplificateur de puissance pulsée à état solide dans la bande S [2,7-3,4] GHz de 80kW

Cur síos: Dans le cadre d'essais d'agressions électromagnétiques, le centre DGA TA est amené à effectuer des caractérisations en champ magnétique de forte puissance à l'aide d'amplificateurs. Le périmètre du marché comprend donc le développement et la fourniture d'un amplificateur de puissance pulsée à état solide dans la bande S [2,7-3,4] GHz de 80 kW, son installation, sa recette usine, sa mise en service et l'accompagnement à la mise en service. Il comprend également la fourniture des accessoires nécessaires à sa bonne utilisation, à savoir la connectique et la documentation associée.

Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est fixée au 01/06/2026 à 12h00 (heure de Paris). Celles inscrites à la rubrique 5.1.12 sont au format UTC.

Il s'agit d'un marché de défense ou de sécurité. C'est un marché ordinaire, soumis à la procédure formalisée avec négociation, en application des dispositions des articles L2324-1, L2324-3, R2324-1, R2324-3 et R2361-8 à 12 du code de la commande publique.

Les candidats doivent préciser s'ils se présentent seuls ou en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. La composition des groupements peut être modifiée, et il est possible d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales si tous les membres du nouveau groupement, présenté au stade des offres, ont été autorisés au stade des candidatures à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-contractant accepté dans la phase candidature. Le groupement nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités des candidats. De plus, les dispositions des articles R2142-23 et R2342-14 du code de la commande publique s'appliquent.

La fourniture de tous les éléments / documents listés aux rubriques 2.1.6, 5.1.9 et 5.1.12 est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Les documents

remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi.

Conformément à l'article R.2342-7 du Code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.

Aitheantóir an nóis imeachta: 15f43073-fc8f-4648-9dcd-0306c5f58ff4

Aitheantóir inmheánach: 2026BA0068

An cineál nóis imeachta: Idirbheartaíocht lena mbaineann foilsiú roimh ré glao ar iomaíocht / iomaíocht lena mbaineann idirbheartaíocht

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

Príomhghnéithe an nóis imeachta: Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux. Les documents prouvant l'absence d'interdiction de soumissionner conformes à l'arrêté du 17 mars 2021 modifiant l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique (annexe 4 du CCP), ne sont pas exigés au stade des candidatures mais seront réclamés à l'attributaire pressenti. Puisque leur transmission est effectuée par voie électronique au moment de la phase candidature, le candidat a la possibilité de les mettre sur son compte entreprise PLACE (coffre-fort électronique). Dans ce cas, les documents ainsi déposés pourront être utilisés au stade de l'attribution ou au titre d'autres consultations, en fonction de leur date de validité. Pour information, le candidat pourra, de manière temporelle, accéder à la liste des documents de son entreprise et ainsi mettre à jour ces documents.

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 31711422 Microwave equipment

2.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: Direction générale de l'Armement - Techniques Aérospatiales 47 rue Saint Jean CS 93123

Baile: Balma

Cód poist: 31130

Foroinn tíre (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Tír: An Fhrainc

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour les finalités suivantes : la gestion des procédures d'achat en passation et la gestion des procédures d'achat en exécution. Ces données sont accessibles aux personnes du service des achats d'armement (S2A) en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en passation" et 5 ans à compter de la fin d'exécution du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en exécution". Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou

encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr.

La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif.

Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le DCE sera accessible sur PLACE pour les candidats qui seront admis à (www.marches-publics.gouv.fr) à déposer une offre. La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE en suivant (www.marches-publics.gouv.fr) les instructions du document "Modalités de transmission des plis" disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>.

La référence de la présente consultation sur achats PLACE est la suivante : "2026BA0068 - Amplificateur SIRA Bande S". En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, des renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération. Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 8.1.

Bunús dlí:

Treoir 2009/81/CE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Fógra

Sárú oibleagáidí arna socrú faoi fhorais eisiaimh náisiúnta amháin: Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> sont à fournir pour chaque candidat ou membre d'un groupement. Il est également nécessaire de fournir une déclaration sur l'honneur que le candidat / chaque membre du groupement est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés, signée d'une personne habilitée à engager la société.

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Développement et Fourniture d'un amplificateur de puissance pulsée à état solide dans la bande S [2,7-3,4] GHz de 80kW

Cur síos: Cf. rubrique 2.1 "Procédure -Description" ci-avant.

Aitheantóir inmheánach: 2026BA0068

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 31711422 Microwave equipment

5.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: Direction Générale de l'Armement - Techniques Aérospatiales 47 rue Saint Jean CS 93123

Baile: Balma
Cód poist: 31130
Foroinn tíre (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)
Tír: An Fhrainc

5.1.3. **Fad measta**

Fad ama: 30 Míonna

5.1.4. **Athnuachan**

Athnuachaintí uasta: 0

5.1.6. **Eolas ginearálta**

Rannpháirtíocht fhorchoimeádta:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar sin oiriúnach freisin d'fhiontair bheaga agus mheánmhéide (FBManna): tá

5.1.9. **Critéir roghnúcháin**

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Clárú i gclár trádála

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni. Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat doit être fourni. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants doit être fourni : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription / b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel / c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, seule la version française fait foi.

Dispositions générales en cas de groupement : En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et / ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités sera éliminé. Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Dispositions générales en cas de sous-traitance : Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants ou sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités économiques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus, il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié, et doit être signée du cotraitant / sous-traitant. Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du Code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doit(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux : leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du Code de la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance> complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doit(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur, ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats [notamment en termes de capacités techniques, financières, et de sécurité des approvisionnements définies dans le présent avis de marché].

Critéar: Tagairtí ar sheachadtaí sonraithe

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: (C1) Le titulaire doit être capable de développer un amplificateur de puissance pulsée à état solide dans les hyperfréquences conforme aux certifications CE. Cela devra être prouvé au moyen d'une liste des prestations similaires à celles du marché pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne, et réalisées au cours des trois dernières années, en indiquant la nature du projet, le montant, la date de réalisation et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Critéar: Tagairtí ar sheachadtaí sonraithe

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: (C2) Le titulaire doit être capable de fabriquer un amplificateur de puissance pulsée à état solide dans les hyperfréquences conforme aux certifications CE. Cela devra être prouvé au moyen : D'une liste des prestations similaires à celles du marché pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne, et réalisées au cours des trois dernières années, en indiquant la nature du projet, le montant, la date de réalisation et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. / D'une liste des moyens matériels justifiant la capacité à produire les fournitures objet du marché, avec une indication de leur implantation géographique lorsqu'elle se trouve hors du territoire européen.

Critéar: Sábháilteacht soláthair

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: En application de l'article L.2342-2 du CCP, le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité (C1) évoquée précédemment au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen. Le candidat doit décrire le savoir-faire et le bureau d'étude dont il dispose pour exécuter le marché, notamment pour assurer le développement de l'amplificateur et les adaptations des fournitures faisant l'objet du marché

avec une indication de leur implantation géographique. Critère spécifique minimal exigé : Implantation sur le territoire des États membres de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen, des bureaux d'études nécessaires à la réalisation des prestations du marché.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Pour rappel, et conformément à l'article R.2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union Européenne ou à l'Espace Économique Européen.

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Cur síos ar an modh atá le húsáid mura féidir an t-ualú a léiriú le critéir: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11. Doiciméid soláthair

Tá srian ar rochtain ar dhoiciméid soláthair áirithe

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Tá eolas faoi dhoiciméid shrianta le fáil ag: www.marches-publics.gouv.fr

Cainéal cumarsáide ad hoc:

Ainm: PLACE (PLAteforme des AChats de l'État).

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí an nóis imeachta:

Tá gá le himréiteach slándála

Cur síos: Les prestations dues au titre du présent projet de marché sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone d'interdiction à la captation de données aériennes (ZICAD), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du Code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection de l'information et des données (dit "IM" dans la suite du texte), du Code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au Ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du Ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Téarmaí na haighneachta:

Léiriú éigeantach ar fhochonraitheoireacht: An cion den chonradh atá sé beartaithe ag an tairgeoir a ligean ar fochonradh

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: www.marches-publics.gouv.fr

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Socrú airgeadais: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au Ministère des Armées et des Anciens Combattants. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, etc.) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le CCAP. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du Code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est l'Agent comptable des services industriels de l'armement - ACSIA (Le Vendôme III - 11 rue du Rempart - 93 196 Noisy Le Grand CEDEX). Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Fochonraitheoireacht:

Ní mór don chonraitheoir aon athrú fochonraitheoirí le linn chur i ngníomh an chonartha a chur in iúl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eolas faoi spríocdhátaí athbhreithnithe: Le Tribunal Administratif chargé des recours est : Tribunal de Toulouse (68 rue Raymond IV, BP7007, TOULOUSE Cedex 7). L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art L.551-1 et suivants du Code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat / un référé contractuel (art L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat / un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4avr.2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994).

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement
Roinn: DA BALMA
Seoladh poist: Direction Générale de l'Armement - Techniques Aérospatiales 47 rue Saint Jean CS 93123
Baile: Balma
Cód poist: 31130
Foroinn tíre (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)
Tír: An Fhrainc
Pointe teagmhála: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après. Voir la rubrique "Informations complémentaires" (rubrique 2.1) pour les modalités de transmissions des plis.
R-phost: dga-s2a-toulouse.achats.fct@intradef.gouv.fr
Teil.: 0000000000
Seoladh idirlín: <https://armement.defense.gouv.fr/>
Críochphointe malartaithe faisnéise (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>
Próifíl an cheannaitheora: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>
Róil na heagraíochta seo:
Ceannaitheoir
Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair
Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair
Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht
Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí

8.1. ORG-0000

Ainm oifigiúil: Publications Office of the European Union
Uimhir chlárúcháin: PUBL
Baile: Luxembourg
Cód poist: 2417
Foroinn tíre (NUTS): Luxembourg (LU000)
Tír: Lucsamburg
R-phost: ted@publications.europa.eu
Teil.: +352 29291
Seoladh idirlín: <https://op.europa.eu>
Róil na heagraíochta seo:
TED eSender

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: ddc953e6-f82b-410e-a1d6-b1a15269e478 - 01
Cineál na foirme: Iomaíocht
Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Fochineál an fhógra: 18
Dáta seolta an fhógra: 14/04/2026 12:50:01 (UTC+00:00) Am Iarthar na hEorpa, GMT
Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis
Uimhir foilseacháin an fhógra: 255603-2026
Uimhir eagráin IO S: 73/2026
Dáta foilsithe: 15/04/2026

